

EYZAHUT – Bulletin municipal Printemps 2016

Le printemps pour la commune est le temps du budget, des travaux après les mois d'hiver, des tontes à répétition pour vous proposer un village accueillant, de la préparation des prochains travaux ...

Comme nous l'avons annoncé lors des vœux et dans le dernier bulletin municipal, les différents travaux ont débuté selon le planning prévu.



Vous en avez vus au centre du village pour la rénovation de la mairie. En conséquence le secrétariat a déménagé début Mars, l'installation a été un peu compliquée par manque d'espace au presbytère. Merci aux personnels pour leur adaptabilité aux contraintes et aux associations qui de ce fait n'ont plus leurs accès habituels et ont dû déplacer leurs activités. Encore quelques semaines de patience.

Ce printemps c'est aussi le rajeunissement du grand bassin qui est en cours, notre demande d'aide parlementaire auprès de Mme la sénatrice Monier ayant été acceptée. Ces travaux de mise aux normes sanitaires, orientés développement durable par la lutte contre les fuites d'eau et l'accessibilité pour tous seront la dernière tranche.

Concernant le personnel, Pierre, notre emploi jeune est parti pour une formation professionnelle. Nous avons été satisfaits par son travail durant cette année, il a rempli son rôle et a su trouver sa place dans l'équipe. Il est remplacé par Marine Frémion en contrat CAE. C'est elle que vous retrouverez dans le village aux côtés de Jean, mais aussi à la piscine.

Ci-dessous le planning de nos événements à venir, au plaisir de vous y croiser.

Fabienne Simian

SOMMAIRE

- Édito / Dates
- Extraits des derniers conseils municipaux
 - Travaux
 - Tourisme, culture
 - Urbanisme
 - Etat civil
 - Associations
- Environnement / citoyenneté

Dates à retenir :

- **Inauguration et visite** des installations UV aux 2 réservoirs le samedi 28 Mai à 11h, le gros Tru route de Souspierre ou source de Beaume rouge, chemin de la Tournelle. Visite suivie d'un verre partagé sur la place de l'église à 11h45.
- **Inauguration de la piscine** : date non fixée à ce jour, en présence de Mme la sénatrice.
- **Stage de dessin** proposé par la peintre Martine Chiappara (voir détails plus loin).
- **Apéritif des vacanciers** (date à venir)
- Le 4 Août, **Théâtre** sur la place de l'église, Candide, version Comoedia dell'arte par la Cie Mirandole.
- **Journée Ouscrapie** v.3: retour de l'Ouscrapo (scrabble déjanté) le 15 Août.

Extraits des derniers conseils municipaux de Mars, Avril

1- Vote des taxes 2016. Pas d'augmentation cette année :

Taxe d'habitation : 9,88 %

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 14,73 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 40,62 %

2- Compte administratif 2015 :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		52 143.67 €		15 519.34 €		67 663.01 €
Opérations de l'exercice	181 468.85 €	219 458.15 €	245 158.38 €	150 336.88 €	426 627.23 €	369 795.03 €
TOTAUX	181 468.85 €	271 601.82 €	245 158.38 €	165 856.22 €	426 627.23 €	437 458.04 €
RESULTATS DE CLOTURE		90 132.97 €	79 302.16 €			10 830.81 €
Restes à réaliser			10 350.00 €	48 869.00 €		38 519.00 €
RESULTATS CUMULES		90 132.97 €	40 783.16 €			49 349.81 €

3- Budget Primitif 2016 :

-Section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 281 036,00 €.

-Section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 473 019,00 €.

Ouverture de la mairie au public :

Mardi et Vendredi
8H30 - 12 h

04 75 90 16 35

mairie.eyzahut@orange.fr

Permanences des élus le samedi matin de 10h à 12h : le 28/05 – 11/06 – 25/06 – 09/07

Tel du maire : 0782064342

Tel adjoint travaux :

0687018858

Prochains conseils municipaux : 3 juin, 9 septembre

4-**Délibération pour contravention** de 150 € pour tout dépôt de déchets au col du Grand Pas, il est interdit d'aller y déposer ses déchets, quels qu'ils soient.

5-**CAE – CUI**. Pour remplacer notre emploi jeune, Pierre Turinetti, qui part mi-Mai, un nouveau contrat CAE-CUI de 22h hebdomadaires a été unanimement accepté pour les régies piscine, tennis et camping l'été et l'entretien des espaces communaux le reste de l'année.

6- **Délibération pour un emprunt** de 70 000€ sur 10 ans à la caisse d'épargne pour financer les travaux de cette année : piscine, mairie et local technique.

7- Le CM a validé les **demandes de subventions** des associations locales qui en ont fait la demande à savoir l'ACCA et l'ADMR qui ont reçu chacune 100 €.

Gros investissements prévus :

Travaux mairie (87 700 € HT) + local technique

(105 000 € HT) + traversée PMR (12 000 € HT)

Piscine fin des travaux mise aux normes 50 000 € HT

Aides financières : CD26 : 160 000 € HT

Subvention parlementaire : 9 000 € HT

Demande CDRA : 11 250 € HT

DETR : en attente : 58 000 € HT

Le CCAS (action sociale) est en place sur la commune, en cas de besoin, n'oubliez pas : ccas.eyzahut@orange.fr ou un mot dans la boîte aux lettres.

Données du recensement 2016 :

Vous avez tous répondu, merci. 37 % des réponses ont été faites par internet, le reste sur papier. En février, nous étions 141 habitants permanents (135 en 2011). Le parc logement est composé de 153 logements, dont 73 résidences principales, 73 résidences secondaires et 7 logements vacants.

Le nombre d'habitants influe sur les dotations des communes, comme nous sommes plus nombreux qu'en 2011, nous aurons une petite augmentation l'an prochain.

Retrouvez la totalité des comptes rendus sur le site web

Informations municipales – Travaux

Concernant la voirie, les trous vont être rebouchés en fin de printemps dans les chemins ruraux.

L'intérieur du restaurant du Furet a été repeint avec une vérification des installations électriques. Tout est prêt pour le nouveau gérant.

Depuis l'hiver, 3 fuites d'eau sur le réseau du Gros Tru ont été repérées et réparées.

Pour terminer les travaux à la piscine, le grand bassin va être étanché comme les 2 autres avec du PVC armé. Les goulottes vont être supprimées et remplacées par un système à débordement. Le bac tampon va être refait et une nouvelle pompe pour le grand bassin sera installée car elle était trop faible pour le volume. La pose de caniveaux tout autour bassin est prévue. La mise en accessibilité du bâtiment a été revue aussi, nous avons installé des portes coulissantes dans les toilettes et vestiaire pour PMR. Le pédiluve a dû être refait avec la banque d'accueil pour cette accessibilité.

Tourisme culture

Piscine : ouverture du 1er Juillet au 31 Août, de 12h30 à 18h30 et les tarifs n'ont pas changé.

Le maître nageur cette année s'appelle Nicolas Reboul, n'hésitez pas à aller le voir pour tout renseignement « aquatique » !

Camping : il est ouvert du 1er juillet au 30 septembre. Réservation possible camping-eyzahut@orange.fr

Un nouveau gérant s'installe au **restaurant du Furet** et au snack de la piscine. Les anciens au village le connaissent, il s'agit de Michel Moutard qui avait envie de reprendre une activité de restauration. Nous sommes très heureux de sa venue et le restaurant devrait ouvrir, sauf imprévu, le 18 Juin.

Retour sur ...

Du 10 au 17 Avril, une exposition de gravures a eu lieu dans l'église. Quentin Préaud de Pont de Barret, qui pratique la linogravure, a pu montrer son travail et ses œuvres. Le public a beaucoup apprécié, et nous vous donnons rendez vous bientôt pour une prochaine expo.



Stages de peinture : les 22 et 23 Juil, 9-10h30 à partir de 7 ans et 10h30-12h de 4 à 6 ans
- 2ème stage les 12 et 13 Août

Utilisation de : crayon, fusain, encre de chine, aquarelle, crayons aquarelle, pastels secs, gouache
Le matériel et le petit goûter sont fournis. Tarif 16€ les 1 h30

Animations passées

Le CCAS a proposé en Janvier le repas des anciens où nous nous sommes retrouvés pour un moment agréable. En Avril une chasse aux œufs a été organisée pour les enfants. Le temps était humide mais les enfants se sont fait très plaisir à chercher dans le village.



Environnement - citoyenneté

Petit rappel : il est interdit de déposer des déchets à la carrière, sous peine d'amende.

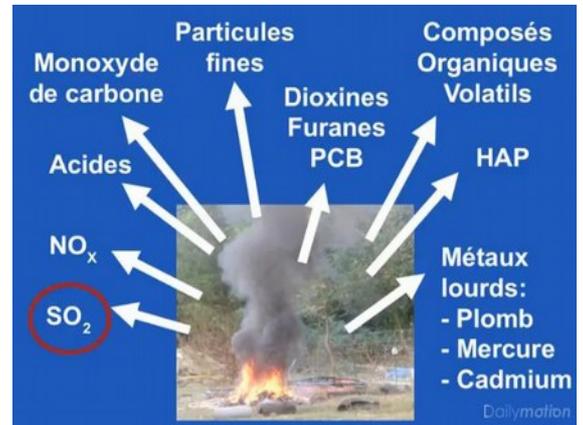
Avec les travaux de printemps dans les jardins, cette question revient souvent : peut-on brûler les déchets verts ? NON

L'usage du feu est interdit par arrêté préfectoral, seules 2 catégories professionnelles peuvent l'employer : les agriculteurs et les forestiers.

La combustion à l'air libre de végétaux, activité courante et à première vue anodine, participe aux émissions de plusieurs polluants, dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

Les conditions de brûlage sont très peu performantes et émettent bon nombre d'imbrûlés, notamment si les végétaux sont humides.

Et ce brûlage en association avec des déchets (plastiques, bois traités, papiers souillés, carburant) est totalement à proscrire en raison de sa haute toxicité.



Oui, mais faire des allers retours à la déchetterie, ça pollue aussi ... :

Sachez qu'en réalité et en moyenne par an, c'est 165 kg qui sont brûlés par personne.

Exemple pour 50 kg de déchets verts brûlés, cela équivaut à :

<p>18 400 km parcourus par une voiture essence récente</p> 	<p>3 semaines de chauffage au bois d'un pavillon avec une chaudière au bois performante</p> 
<p>5 900 km parcourus par une voiture diesel récente</p> 	<p>3 semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul performante</p> 

 **Déchèterie** Base trajet : 20 km

C'est 70 à 920 trajets aller/retour vers une déchetterie selon le type de véhicule

Source Air-Rhône-Alpes



Oui, mais je peux en faire quoi sinon ? ..Du broyat, ou les laisser se décomposer au fond du jardin (compostage) mais aussi les emmener à la déchetterie, ils seront broyés et réutilisés .

Bientôt du covoiturage à Eyzahut??

Suite à une demande, nous réfléchissons à mettre à disposition dans la salle communale un système d'affiches pour proposer ou demander des trajets partagés. Pour ceux qui n'ont pas de véhicule et ceux qui descendent régulièrement dans la vallée ... Une forme de co-voiturage local. Nous le mettrons en place après les travaux.

Environnement – citoyenneté ... suite



Il n'est pas utile de jeter les pierres ou cailloux dans la piscine, c'est même complètement stupide. On en retrouve régulièrement en période de baignade. Cela abîme le revêtement... **n'en jetez plus !!!!** Merci.

Quelques rappels avec les beaux jours :

Laissons le bricolage de côté et respectons le silence les dimanches et jours fériés, ça fait du bien à tous !



Merci à tous ceux qui tiennent leurs chiens en laisse dans le village et aux abords des espaces habités, c'est comme ça qu'il faut faire !

Il y a encore trop régulièrement des chiens isolés et errants. **Ne les laissez pas sortir de chez vous...** Merci



Nous aurons bientôt besoin de « bras » pour nous aider dans les travaux de préparation de la saison estivale afin de peindre les portes de la piscine (nouvelles et anciennes), ménage de printemps aux sanitaires du camping etc.. Cette Journée Citoyenne aura lieu en Juin, nous ferons une annonce par voie d'affiche... Un grand merci à tous ceux qui pourront venir.

Pour ceux qui ne suivent pas le facebook d'Eyzahut, ou qui ne traversent pas le village : cette année encore nous avons ouvert le camping aux quadrupèdes herbivores de Céline.



Urbanisme

Travaux mairie.

Les travaux pour la mairie sont bien avancés : le gros œuvre est fait, les cloisons presque, l'électricité a été complètement refaite ainsi que le chauffage (y compris dans la salle communale). Il reste la mise en place de l'escalier de secours, les carrelages, peintures etc ... Les réunions de chantiers hebdomadaires entre le maître d'œuvre, les entreprises, la commune et le bureau en charge de la sécurité du chantier permettent de faire le point.

Le sous sol de la mairie sera dédié au stockage des associations.

Pour le **local technique** : le permis de construire a été accepté, le marché public a été lancé, l'étape suivante sera l'ouverture des plis, la notation des entreprises et le choix final. Les travaux doivent commencer en septembre. Nous avons prévu un local semi enterré pour l'atelier municipal et le garage avec sanitaires et espace vestiaire pour les employés. Un étage est prévu en ossature bois, que nous aménagerons d'ici 2 ans pour pouvoir proposer aux habitants un espace de 49 m² accessible à tous. Ce sera une salle « commune ».



Autres info

L'enquête publique ordonnée par la préfecture suite à la demande du renouvellement d'exploitation pour 30 ans par l'entreprise Delleaud a eue lieu à la mairie, durant un mois. Le commissaire enquêteur doit faire son rapport que vous retrouverez sur le site de la Préfecture, à la suite de quoi le préfet prendra sa décision.

La réorganisation du cimetière continue, de nombreuses familles se sont fait connaître suite à nos informations.

Associations

Les associations du village et leurs projets pour cet été:

Les potes du four à pain : Marche nocturne le 21 Mai, Fête de la musique le 21 juin, Fête du pain le 9 juillet, Fête du village le 13 Août, Fête des vendanges le 2 octobre.

Les amis d'Eyzahut : jeux les mercredis après midi et vide grenier le 26 juin.

L'association des **Compagnons** a été dissoute lors de sa dernière assemblée générale.

Etat civil

Nous déplorons la disparition de M. Michel BAUVE en janvier, M. François BOTELLA en février et celle de M. Jean Pierre NAUD, en mars.
Nos sincères condoléances à leurs proches.

Page facebook :

<https://www.facebook.com/eyzahut>

Page publique en libre accès pour des informations régulières.

Site web www.eyzahut.fr